



Institut du Renseignement  
Centre d'Etudes du Terrorisme

7 septembre 2005

**Le Hezbollah n'envisage pas de rendre les armes : le dirigeant du mouvement, Hassan Nasrallah, a insisté dans une interview télévisée sur le refus de l'organisation d'être désarmée ainsi que le prévoient les Accords de Taëf (1989) et la Résolution 1559 du Conseil de sécurité de l'ONU. Nasrallah a expliqué que le Hezbollah avait besoin de ses armes pour « défendre » le Liban aux côtés de l'armée libanaise face aux « agressions » israéliennes. Le Secrétaire général du Hezbollah a tempéré son refus en adoptant une attitude positive et modérée, se déclarant prêt à entamer un dialogue (ou un débat) avec la communauté internationale (hormis les Etats-Unis) et en affirmant que le Hezbollah agit de manière légitime et garde un profil bas face aux « agressions » continues d'Israël.**



**Hassan Nasrallah** : l'armée libanaise et la résistance [le Hezbollah – ndlr] sont ceux qui protègent le Liban (télévision Al-Arabiyya, 2 septembre 2005). **Cette conception est en contradiction avec la Résolution 1559 du Conseil de sécurité**, qui appelle au **désarmement et au démantèlement** des milices armées libanaises et non libanaises présentes au Liban [le Hezbollah et les organisations terroristes palestiniennes - ndlr] et considère le Gouvernement libanais comme la seule autorité au Liban.

### **Déclarations de Nasrallah au sujet du désarmement du Hezbollah**

- Dans une interview accordée à la chaîne **Al-Arabiyya** (2 septembre 2005), le dirigeant du Hezbollah Hassan Nasrallah a abordé plusieurs thèmes propres à la situation interne libanaise, notamment la demande de la communauté internationale au Gouvernement libanais de désarmer l'organisation (en vertu de la Résolution 1559 du Conseil de sécurité du 2 septembre 2004 <sup>1</sup>).
- Ci-dessous les principales déclarations de Nasrallah au sujet du désarmement de l'organisation :
  - **Le Hezbollah est attaché à ses armes (« l'arme de la résistance »)** puisque l'organisation en a besoin pour se protéger des « agressions » continues d'Israël : **« la résistance est la réponse aux agressions, lorsque les agressions cesseront, les ripostes cesseront »**.
  - **Le Hezbollah est prêt à entamer un dialogue**, ou un débat <sup>2</sup>, avec la **communauté internationale** en fonction de cette position. A la question de savoir s'il est possible de recevoir des garanties **américaines** qu'Israël se retirera des « Fermes de Shebaa » et n'attaquera pas le Liban (en échange du désarmement du Hezbollah - ndlr), **Nasrallah a rétorqué par la négative**, en affirmant qu'il était impossible de croire aux engagements américains puisque les Etats-Unis ont prouvé au fil du temps qu'ils soutenaient Israël.
  - **La communauté internationale n'a rien fait en faveur de la libération du Liban.** Elle n'a aucune pouvoir face aux

« menaces » qui pèsent sur le Liban et les engagements internationaux sur la sécurité du Liban sont donc sans effet. Nasrallah a détaillé durant l'interview la source des « menaces » que pose Israël au Liban: l'occupation des « Fermes de Shebaa » par Israël ; l'infiltration d'avions israéliens dans l'espace aérien libanais ; la privation des eaux du Wazzani ; les prisonniers libanais détenus en Israël.

- **L'existence de la « résistance » [l'organisation terroriste du Hezbollah - ndlr] garantit le retrait des terres libanaises** encore occupées et dissuade Israël d'attaquer le Liban. Nasrallah a affirmé que **l'armée libanaise est faible** et incapable de protéger le Liban et **a donc besoin du soutien de la « résistance » [du Hezbollah - ndlr]**.
- **La proposition de Nasrallah pour la défense du Liban consiste en une formule « armée [libanaise] + résistance [le Hezbollah - ndlr] »**. Selon lui, il s'agit de la seule et unique version capable de garantir la défense du Liban (« donnez-moi une autre formule qui puisse protéger le Liban »). Toutefois, selon lui, cela ne signifie pas que le Hezbollah remplace le Gouvernement libanais : le Hezbollah ne s'ingère pas dans les affaires internes libanaises ; il n'a pas autorité au sud ni ailleurs dans le pays et n'est pas un substitut au gouvernement. Selon Nasrallah, **le Hezbollah garde profil bas** : la « résistance » n'est « ni visible ni ostentatoire. C'est une résistance secrète, discrète et défensive ».

## Conclusions et commentaires

- L'interview de Nasrallah montre que **le Hezbollah est toujours vivement opposé au fait de rendre les armes**, ce en vertu du pseudo besoin de se défendre face à Israël et d'empêcher l'Etat hébreu d'attaquer le Liban<sup>3</sup>. **Nasrallah a atténué le refus du Hezbollah de rendre les armes en adoptant une attitude responsable et modérée** : se disant prêt à dialoguer, ou à débattre, avec la communauté internationale au sujet du besoin de conserver la « résistance » et son armement « ( et par la même occasion, de jouir d'une légitimité internationale) ; insistant sur le fait que l'organisation s'efforce de garder profil bas sur le terrain ; et en affirmant que son organisation n'est pas un concurrent du Gouvernement libanais et ne tente pas de porter atteinte à la souveraineté du Liban.
- **La principale déclaration** de Nasrallah selon laquelle **les armes aux mains de l'organisation servent à se défendre face à Israël** n'est pas nouvelle et a été exposée lors du débat public sur le désarmement du Hezbollah, en cours au Liban depuis des mois. Dans ce débat, mis de côté durant le désengagement israélien de la bande de Gaza, **Nasrallah a insisté sur son opposition au désarmement du Hezbollah** et a affirmé que la Résolution 1559 du Conseil de Sécurité **ne concernait pas son organisation puisque le Hezbollah n'est pas une milice armée**. La Résolution 1559, selon lui, n'est qu'une ingérence étrangère dans les affaires internes libanaises, décidée avec le soutien d'Israël.
- L'expression de retenue et de responsabilité que tente d'adopter Nasrallah est liée, selon nous, **à l'approche de la publication du rapport de la Commission Melhis** chargée d'enquêter sur la mort de l'ancien Premier ministre Rafic Hariri. Le Hezbollah suit avec inquiétude l'avancée des travaux de la commission d'enquête et y voit une nouvelle expression de l'ingérence extérieure dans les affaires internes libanaises. Selon nous, le Hezbollah craint que, même si les conclusions de la Commission ne le montrent pas du doigt, **elles pourraient servir ses détracteurs de l'intérieur et comme de l'extérieur en les incitant à accroître la pression en vue d'un désarmement de l'organisation. Ainsi, le Hezbollah tente déjà de devancer les coups dans le cadre de la bataille sur**

---

<sup>1</sup> Les Accords de Taëf du 22 octobre 1989 comportent également un article appelant au démantèlement des milices libanaises et non libanaises ainsi qu'au renfort des forces de sécurité libanaises. Voir l'article (en anglais) : *A comparison of the Taif Accord (National Reconciliation Charter) and UN Security Council* (13 mars 2005) [http://intelligence.org.il/eng/sib/3\\_05/taif\\_e.htm](http://intelligence.org.il/eng/sib/3_05/taif_e.htm)

<sup>2</sup> Selon la version originale : « notre attachement à notre arme ne vient pas du fanatisme... ou de l'exaltation... il vient d'une vision et d'une conception. Nous disons au monde entier : nous sommes prêts au dialogue ( *Huar* en arabe), entamons un débat ( *Naqash* en arabe) sur cette conception et sur cette vision ».

<sup>3</sup> Les acrobaties verbales de Nasrallah peuvent induire en erreur certains analystes sur les véritables intentions du Hezbollah. Ainsi, un éditorial du quotidien Ha'aretz publié sous le titre « Progrès en Syrie et au Liban » affirme : « le Secrétaire général du Hezbollah, Hassan Nasrallah, a créé la surprise en fin de semaine en déclarant que son organisation était prête à rendre les armes, à la condition de recevoir des engagements sur la sécurité du Liban de la part d'un vecteur international (qui ne soit pas les Etats-Unis) . Bien que conditionnant le désarmement à la fin de l'occupation israélienne de «la terre libanaise » - cf. les Fermes de Shebaa - c'est la première fois que Nasrallah fait une telle déclaration » (Journal Ha'aretz, 5 septembre 2005). Le porte-parole du Hezbollah, interrogé sur l'article d'Ha'aretz, a déclaré qu'il ne s'agissait « que d'une opinion quelconque » (Daily Star, Liban, 6 septembre 2005).